



"LA PREMIÈRE OPÉRATION D’AFFICHAGE DU BILAN CO2 DES PRODUITS ALIMENTAIRES EXPÉRIMENTÉE EN NORD-PAS DE CALAIS PAR LES CENTRES E.LECLERC DE TEMPLEUVE ET WATTRELOS"

UNE PREMIÈRE RÉGIONALE : LES CENTRES E.LECLERC DU NORD EXPERIMENTENT LE DOUBLE AFFICHAGE DES PRODUITS ALIMENTAIRES EN € ET EN CO2

Depuis le 2 avril 2008, les centres E.Leclerc de Templeuve et Wattrelos (60 000 foyers clients) expérimentent une nouvelle démarche, avec le soutien de l'ADEME, du Conseil Régional Nord-Pas de Calais et l'expertise de Greennext : l'affichage du bilan CO2 des produits alimentaires.

L'association « Environnement Conseils » a quant à elle en charge de renseigner les clients se posant des questions sur le bilan CO2 relatif à leur ticket de caisse et de les informer des possibilités qui s'offrent à eux pour faire diminuer leur bilan CO2.

Une première dans la région.

A côté du prix, les clients du supermarché découvriront un nouveau chiffre, celui-ci les informant de la quantité de gaz à effet de serre - exprimée en kg équivalent CO2 - induite par la production, distribution et consommation du produit alimentaire. Enfin, le bilan CO2 total de leurs courses apparaîtra sur leur ticket de caisse. En recherche constante de solutions respectueuses de l'environnement, les centres E.Leclerc du Nord vont appuyer cette expérimentation d'une opération d'information et de sensibilisation. Intitulée "J'économise ma planète", elle vise à montrer l'impact des produits alimentaires sur le réchauffement climatique, tout en apportant des clés pour agir.

Nous sommes tous conscients que notre planète souffre et qu'il faut faire quelque chose...

Mais quoi et comment ? Le passage à l'acte n'est pas toujours évident. En cause : les habitudes, l'éducation, le manque d'informations, ... Mode de vie et de consommation influe sur les émissions en trop grande quantité des gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique. Parmi les secteurs concernés : le transport, l'habitat, mais également l'alimentation qui génère près de 30 %* des émissions en France.

Enseigne pionnière en matière de développement durable, E.Leclerc, conscient du rôle que nous avons tous à jouer - producteur, distributeur et consommateur -, souhaite inciter à l'action.

Première étape : l'affichage du bilan CO2 des produits alimentaires. Une expérimentation qui sera menée dans les magasins de Templeuve et Wattrelos durant 6 mois.

Au-delà de la sensibilisation de ses clients, E.Leclerc espère encourager les efforts des industriels et poursuivre ceux entrepris en interne.

Du nouveau dans les rayons alimentaires



ENVIRONNEMENT CONSEILS – 6 rue Edouard Gibour – 59580 ANICHE
Association d'Education à l'Environnement - Tél.: 06.15.42.57.99 / Fax : 03.27.86.41.18
Courriel : contact@environnement-conseils.org - Site : www.environnement-conseils.org



Poids, volume, prix : voilà ce que l'on trouve aujourd'hui affiché dans les rayons des produits alimentaires. Depuis le 2 avril 2008, les magasins E.Leclerc de Templeuve et Watrelos affichent de nouvelles ambitions : introduire le bilan CO2 (exprimé en kg équivalent CO2).

50.000 produits sont ainsi renseignés de leur quantité de gaz à effet de serre (convertie en équivalent CO2), sur la totalité de leur cycle de vie (incluant la production, la distribution et la consommation). Car, selon leur mode de fabrication, de conservation, selon la distance qui sépare le lieu de production du lieu de consommation, ... les aliments ont des impacts différents sur les émissions de GES. La viande pèse lourd par exemple. Avant d'arriver dans notre assiette, les animaux ont été nourris avec des aliments qui contiennent des engrais azotés, rejetant du N2O. Par comparaison, il faut 7 kg de céréales pour produire 1 kg de boeuf contre 2 kg pour 1 kg de poulet, ainsi le poulet émet beaucoup moins de GES que le boeuf. Autre exemple : un produit alimentaire suremballé et en petit volume aura un bilan CO2 plus important qu'un produit peu emballé en grand volume. C'est ce que les clients pourront s'amuser à vérifier...

À partir du mois de juin 2008, certains produits seront même identifiés "économiques pour la planète" afin d'accompagner les clients dans leurs choix.

Enfin, en bas de leur ticket de caisse, les clients pourront lire le bilan CO2 total de leurs courses, reprenant la somme des bilans des produits alimentaires achetés. "Plus le chiffre est faible, mieux c'est pour la planète".

Une campagne d'information et de sensibilisation Grâce à l'expérimentation menée par l'enseigne E.Leclerc dans le Nord, les consommateurs en sauront plus sur l'impact environnemental des produits de grande consommation.

L'expérience va durer 6 mois. Elle concerne les rayons alimentaires.

Pour accompagner le public et enrichir ses connaissances, des outils, marqués "J'économise ma planète", ont été conçus par Ethicity, cabinet de conseil en développement durable et marketing éthique. Un publipostage a ainsi été diffusé à l'ensemble des clients des magasins de Templeuve et Watrelos, totems et bannières habillent les magasins et un site Internet dédié a été créé (www.jeconomisemaplanete.fr).

En plus d'informations sur l'opération, sur le cycle de vie des produits ou sur des comportements conduisant à la réduction des émissions de GES, le site permettra à terme aux détenteurs de la carte Leclerc de comparer le bilan CO2 de leurs courses d'une semaine à l'autre. En attendant, les clients pourront sortir un bilan personnalisé à l'entrée du magasin.

Vers une consommation et une production plus responsables

En donnant le bilan CO2 des produits alimentaires, les centres E.Leclerc de Templeuve et Watrelos espèrent ouvrir la voie d'une consommation plus responsable. Ainsi, en choisissant un produit faiblement émetteur de gaz à effet de serre, c'est à dire moins gourmand en énergie, le consommateur montre qu'il porte de l'intérêt à la protection de son environnement, mais il influe également sur l'ensemble de la chaîne de production. Et meilleur pour la planète ne veut pas dire plus cher ou moins bon. Prix et qualité du produit n'ont rien à voir avec le bilan CO2, ce sont des valeurs qui n'interagissent pas entre elles. En menant cette expérimentation, E.Leclerc espère accompagner le changement des modes de consommation, voulu par le Grenelle de l'Environnement. Le distributeur en tirera les premières conclusions en septembre 2008.

Quelques réflexes alimentaires pour protéger notre planète :

- Consommons des aliments produits localement (moins de transports)
- Consommons des fruits et légumes de saison (moins énergivores)
- Évitions les emballages inutiles (moins il y a d'emballages, moins d'énergies seront utilisées pour le fabriquer et le détruire)
- Limitons la consommation de plats surgelés (très énergivores)
- Allons faire nos courses à proximité, à pied ou à vélo (moins de transports).

Pour plus d'informations,
Retrouvez-nous sur notre site : www.environnement-conseils.org

Willy PINTE

Chargé de mission en environnement

Mail : contact@environnement-conseils.org

Tél : 06.15.42.57.99

Sébastien GHEERAERT

Chargé de mission en environnement

Mail : s.gheeraert@environnement-conseils.org

Tél : 06.73.42.90.19

J'économise ma planète – www.jeconomisemaplanete



ENVIRONNEMENT CONSEILS – 6 rue Edouard Gibour – 59580 ANICHE
Association d'Education à l'Environnement - Tél.: 06.15.42.57.99 / Fax : 03.27.86.41.18
Courriel : contact@environnement-conseils.org - Site : www.environnement-conseils.org

